



Offre d'emploi
Préposé(e) à la maintenance - Camping de Shippagan

Soucieuse d'offrir un service de qualité aux clients du Camping Shippagan, la municipalité de Shippagan est à la recherche d'une personne dynamique, engagée, orientée vers les résultats avec un esprit d'initiative, un sens des responsabilités et du travail d'équipe pour combler le poste de préposé à la maintenance au Camping Shippagan.

Relevant du responsable des infrastructures (CRC – Camping), le titulaire du poste travaillera au sein de l'équipe du Camping et effectuera les tâches quotidiennes dans le but d'assurer la bonne marche des opérations du Camping Shippagan.

RESPONSABILITÉS

- Collaborer avec le responsable de la maintenance pour assurer l'entretien des installations et des équipements;
- Effectuer divers travaux d'entretien et d'aménagement extérieur du Camping de Shippagan, par exemple : maintenir le stationnement propre, s'occuper des arbustes et arbres, couper le gazon, entretenir la plage et les aires de pique-nique;
- Collaborer au suivi quotidien de l'inventaire des outils;
- Veiller à la propreté, l'ordre et la sécurité des sites pour les campeurs et de l'ensemble du camping, incluant les locaux et les espaces extérieurs de la maintenance, qui doivent être rangés et maintenus propres en tout temps;
- Travailler en étroite collaboration avec les membres de l'équipe afin d'offrir un service de qualité, courtois et professionnel aux campeurs;
- Effectuer toutes autres tâches connexes demandées par son superviseur.

EXIGENCES

- Connaissance en petite mécanique et expérience en charpenterie;
- Capacité à opérer de la petite machinerie;
- Bonne habileté et dextérité manuelle;
- Bonne condition physique;
- Capacité de travailler seul et en équipe;
- Autonomie, initiative et débrouillardise;
- Bon sens de la planification et de l'organisation;
- Entregent et professionnalisme.

CONDITIONS ET HORAIRE DE TRAVAIL

- Quarante (40) heures par semaine;
- Horaire variable;
- Contrat renouvelable;
- Durée de l'emploi : 20 semaines (11 mai au 26 septembre 2026).

SALAIRE

- Varie entre 18 \$ et 20 \$ de l'heure, selon les qualifications et l'expérience, le 4 % de vacances étant ajouté conformément à la Loi sur les normes d'emploi.

La municipalité de Shippagan souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi.

Veillez faire parvenir votre CV avec une lettre d'accompagnement **au plus tard le 1er mai 2026 à 16 h** à l'attention de :

Sylvie Goupil McGraw, directrice générale adjointe
emploi@shippagan.ca
Municipalité de Shippagan
200, avenue Hôtel-de-Ville
Shippagan, N.-B., E8S 1M1

Nous remercions tous les candidats à l'avance de leur intérêt, mais la municipalité ne communiquera uniquement avec les personnes retenues pour une entrevue.

Mise en garde : Cette description n'est pas limitative, mais indicative des tâches à accomplir. Elle reflète les éléments généraux du travail et ne doit pas être considérée comme une énumération détaillée de toutes les tâches à accomplir.

Le masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.